



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 29 mars 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Hervé BRUYERE, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Louis LAURENT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, M. Stéphan CLAUDET, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise TENENBAUM, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, M. François BRIOT, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Patrick CHAPUIS, M. François-André ALLAERT, M. Jean-Marc NUDANT, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, Mme Colette POPARD pouvoir à M. Jacques DANIERE, M. Jean-Pierre DUBOIS pouvoir à M. Hervé BRUYERE, Mme Janine BESSIS pouvoir à Mme Joëlle LEMOUZY, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Gérard DUPIRE, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU, Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER, Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMERATION - Soutien matériel et financier du Grand Dijon au lancement du "Trivial Prévention Sport Handicap"

Depuis 2002, la SEDAP, en collaboration avec des partenaires de services spécialisés (le Conseil Régional, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne (DRJS), l'Inspection académique, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Conseil de prévention et de lutte contre le dopage, ...), a lancé la conception d'outils de prévention ludiques et interactifs, réunis dans la collection « Trivial Prévention » sous forme de CD-Rom conçus sur le principe d'un quizz.

Ces outils, mis à disposition des enseignants et d'animateurs (animateur de prévention, de santé, de loisirs...), permettent au public jeune d'être sensibilisé et informé de manière ludique, d'interroger leurs comportements et représentations et ainsi, de prévenir des conduites à risques.

Dans la continuité du travail engagé, les services de la DRJS de Bourgogne ont souhaité réaliser un outil de communication et de promotion des activités physiques pour les personnes en situation de handicap, toujours en collaboration avec les partenaires initiaux.

Dans un contexte grandissant de promotion de l'activité physique et sportive, le projet appelé « **Trivial Prévention Sport Handicap** » constitue une action pertinente pour développer l'intégration des personnes en situation de handicap dans le domaine des activités physiques et sportives.

A ce jour, le contenu et la mise en forme du CD-Rom (ambiance graphique et sonore, questions du jeu...) sont en grande partie validés. Il s'agit désormais de finaliser la conception des autocollants en braille à mettre sur les pochettes du jeu par la Société « TOM's 3 D » et la rédaction des questions afin de rendre le jeu accessible aux déficients visuels.

« TOM's 3 D », jeune entreprise talantaise, est une Coopérative d'Intérêt Collectif qui a pour mission l'insertion de publics en difficulté. Grâce à une technologie de pointe utilisée pour l'impression en relief, elle touche un marché lié au handicap en général et plus particulièrement à la déficience visuelle. Elle permet notamment de rendre accessible la signalétique aux personnes déficientes visuelles.

Pour ce projet, le budget prévisionnel est de 50 651 €, dont 45 651 € ont déjà été obtenus à l'heure actuelle :

- Fond National pour le Développement du Sport Régional : 5 000 €
- Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne : 20 000 €
- Pôle ressources national « Sport et Handicap » : 10 000 €
- Fédération Française Handisport : 5 000 €

Le Grand Dijon est sollicité pour :

- verser une subvention d'un montant de 5 000 € au studio de graphisme TOM's 3 D rattaché à l'association « les Doigts Qui Rêvent », afin de permettre la mise en accessibilité des CD-Rom aux personnes déficientes visuelles ;
- accueillir et organiser la journée de lancement du CR-Rom « Trivial Handicap » prévue dans le courant de l'année 2007 dans les locaux du Grand Dijon.

**LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE**

- **d'approuver** le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 € à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif TOM's 3 D, studio de graphisme rattaché à l'association « les Doigts Qui Rêvent », afin de permettre la mise en accessibilité des CD-Rom aux personnes déficientes visuelles ;
- **d'autoriser Monsieur le Président** à procéder au versement de cette somme à la Société « TOM'S 3 D » ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 AVR. 2007



Publié le - 2 AVR. 2007
Déposé en Préfecture le